

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

le magazine

#3
SEPTEMBRE
2022

DOSSIER

PRÉSERVATION DE L'EAU GRAND LAC SUR LE PONT

10 TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

**Structurer
la lutte contre
les inondations**

15 BIEN
VIEILLIR

**Cultiver le plaisir
à tout âge**

19 ACTEURS
DE GRAND LAC

MARIE-CLAIRE BARBIER

**L'environnement
au quotidien**



ONDÉA | GRAND LAC

DU CHANGEMENT SUR TOUTE LA LIGNE



DU 16 AU 22 SEPTEMBRE
DÉCOUVREZ LE NOUVEAU RÉSEAU
POUR 1€ PAR JOUR

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ



ONDEA.FR

Edito



Projet de territoire Ensemble, nous esquissons demain

Le numéro de rentrée de Grand Lac, le magazine, est un reflet des actions que mènent au quotidien les services et les élus de l'agglomération : gestion de la ressource en eau, prévention du risque inondations, prise en charge de nos aînés, accompagnement de l'activité économique, lancement de la nouvelle offre de transports, anticipation des futurs besoins, etc. Les enjeux et les sujets de réflexion sont nombreux. Officiellement lancée au mois de mars, la vaste concertation organisée sur l'avenir de notre territoire, « Inventons Grand Lac 2030 », a connu du succès. Réunions avec les citoyens du panel représentatif participatif, rencontres avec les habitants, les socio-professionnels, les agents de la collectivité, les collégiens, consultation publique sur internet... un grand merci à vous tous qui avez répondu à l'appel.

Vos remarques, vos idées et vos questionnements ont été pris en compte. Votre vision de Grand Lac 2030 constitue la colonne vertébrale du projet de territoire, tel qu'il vous sera présenté le 6 décembre prochain, lors d'une soirée qui viendra à la fois clore ce processus de construction et, déjà, ouvrir une fenêtre sur demain. Un demain qui devra être à la hauteur de votre engagement, pour relever, ensemble, le triple défi d'un territoire durable, attractif et où il fait bon vivre au quotidien.

Renaud Beretti
Président de Grand Lac

'Grand Lac est née en 2017 de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget et des Communautés de communes du canton d'Albens et de Chautagne.



Sommaire

4-5 À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

À vélo, tout roule
Déchets alimentaires, la collecte débute
Nouvelle toiture pour les gymnases de Marlioz
Le covoiturage, ça paye

6 ZOOM SUR

Rénovation du port des Quatre Chemins

7-8-9 DOSSIER

Préservation de l'eau : Grand Lac sur le pont

10-11-14 TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Structurer la lutte contre les inondations
PLUi de Chautagne :
Imaginer l'espace dans le temps

15 BIEN VIEILLIR

Cultiver le plaisir à tout âge

16-17 REPORTAGE

Grand Lac au service de l'économie de proximité

18 RÉALISATIONS DE GRAND LAC

19-20-21 ACTEURS DE GRAND LAC

Marie-Claire Barbier, Vice-présidente de Grand Lac en charge de l'environnement, du climat, de la transition énergétique et du lac.

Justine Labbé, Au pays de Ju

Laura Proville, service d'aide à domicile

22 INFOS PRATIQUES

Maison de justice et du droit, pour tous
Grand Lac guichet vers le Fonds de Chaleur
Je rénove avec Grand Lac



GRAND LAC MAGAZINE

Directeur de la publication :

Renaud Beretti

Rédaction en chef :

Leïla Mille, Patrick Plaisance,
Brigitte Tougne-Picazo

Secrétariat de rédaction :

Noémie Bourdageau

Rédaction :

Raphaëlle Broz, Carol Duheyon,
Benoît Magistrini

Crédits photo :

Grand Lac, Patrick Plaisance, Collection
personnelle de M.-C. Barbier, Philippe
Armanet, Freepik, Shutterstock

Création et réalisation :

Syntagme, Noémie Bourdageau

Impression :

46 000 ex, Imprimerie Champagnac

Distribution :

La Poste

Dépôt légal :

Septembre 2022



ZONE

AIX-PIÉMONT
DU REVAR
ET SUD DU BOURGET



Objectif : 240km
de pistes cyclables en 2030 !

À vélo, tout roule !

Parce que les habitants sont de plus en plus nombreux à prendre leur vélo pour leurs déplacements quotidiens ou leurs loisirs,

Grand Lac maille l'espace de pistes cyclables sécurisées. Parmi les chantiers d'envergure figure la véloroute des 5 lacs qui reliera les lacs de Paladru, d'Aiguebelette, du Bourget, d'Annecy et du Léman. Deux tronçons ont déjà été réalisés sur le territoire, entre Grésy-sur-Aix et Aix-les-Bains. Un troisième permettra, dès l'été 2023, de rejoindre la gare d'Albens depuis les Gorges de Sierroz. Au sud, une piste rattachera les parcs d'activités Savoie Hexapôle à Méry et Technolac au Bourget-du-Lac. La partie située entre la gare de Viviers-du-Lac et la plage des Mottets, ainsi qu'une voie réservée entre les ronds-points des Mottets et de l'aéroport, seront inaugurées en octobre 2022. Enfin, une chaussée pour circulation douce est en cours d'aménagement entre le Bourget-du-Lac et Bourdeau.

Que l'on vive en maison ou en appartement, valoriser ses déchets alimentaires devient facile.

Les communes de Grésy-sur-Aix, Brison-Saint-Innocent, La Biolle et Albens disposent de conteneurs adaptés. Un bio-seau dans lequel s'insère un sac « kraft » a été distribué aux habitants. Il suffit d'y mettre épluchures, restes de repas, marc de café, pain rassis... puis de déposer le sac usagé dans l'un des points de collecte. Afin de fournir le matériel et d'expliquer son utilisation, des messagers du tri se sont rendus dans chaque foyer. En cas d'absence, l'équipement peut être retiré en mairie, à Grand Lac ou à la Maison de services au public (MSAP) d'Entrelacs-Albens. Ces déchets, qui représentent 35 % du contenu des poubelles, seront valorisés et réutilisés par les activités agricoles locales. Fin octobre, la collecte commencera à Drumettaz-Clarafond, Méry et Mouxy, puis s'étendra progressivement sur le territoire.

+ d'infos www.grand-lac.fr/dechets

ZONE

AIX-PIÉMONT
DU REVAR
ET ALBANAIS



Déchets alimentaires la collecte débute

Les 3 bons gestes du tri
des déchets alimentaires



1

Placez le sac dans le bioseau et utilisez uniquement des sacs kraft remis par Grand Lac, pas de sac plastique (même compostable).

2

Triez et déposez vos déchets alimentaires dans le sac et gardez votre bioseau fermé entre chaque utilisation.

3

Jetez votre sac 2 x par semaine, n'attendez pas qu'il soit plein pour le jeter.

Nouvelle toiture

pour les gymnases de Marlioz



ZONE
AIX-PIÉMONT
DU REVARO



Terrains de jeux du collège et du lycée Marlioz, mais également de nombreuses associations sportives en dehors du temps scolaire, les gymnases « G1 » et « G2 » ont bénéficié d'une réfection totale de leur toiture. Afin de mieux protéger des intempéries ces bâtiments construits dans les années 1970, la couverture des toits a été changée et un complexe d'isolation ajouté. La charpente métallique a également été renforcée pour répondre à des enjeux réglementaires, mais aussi

supporter la nouvelle isolation et le poids de panneaux photovoltaïques qui seront installés ultérieurement. Les travaux, d'un montant d'un million d'euros, dont 60 % pris en charge par Grand Lac, ont pour but de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'améliorer le confort des usagers. Finalisés durant l'été, ils permettent aux deux infrastructures d'être opérationnelles en septembre et de placer la rentrée sous le signe du sport.

Le covoiturage,

ça paye !



Afin d'inciter le plus grand nombre à covoiturer, les communautés d'agglomérations de Grand Lac, Grand Chambéry, Cœur de Savoie et le Département s'unissent pour cofinancer ce mode de déplacement.

Fin 2022, une application commune permettra aux usagers de trouver ou de proposer facilement un covoiturage pour leurs trajets quotidiens domicile-travail ou ponctuels, effectués sur l'ensemble des trois territoires.

Grâce à cette plateforme simple d'utilisation, les passagers voyageront gratuitement et les conducteurs seront rémunérés. Il leur suffira de certifier leur covoiturage directement sur l'application pour bénéficier de ce financement. Dans un contexte de forte hausse du prix des carburants, cette initiative offre aux usagers la possibilité de réduire leur budget transports, tout en apportant une solution concrète pour diminuer les émissions de CO₂ et répondre aux enjeux de mobilité.



zoom



RÉNOVATION

du port des Quatre Chemins

Situé au sud-est du lac du Bourget, sur la commune de Viviers-du-Lac, le port des Quatre Chemins va être entièrement réaménagé. Le projet a été co-construit en s'appuyant sur une concertation, une réunion et une enquête publique. Il prévoit la création de plusieurs structures afin d'agrandir et moderniser le port construit en 1969, tout en respectant les contraintes environnementales particulièrement importantes sur le site. Plusieurs étapes vont jaloner la réalisation de cet aménagement très attendu des plaisanciers. Le chantier devrait débuter en 2024.

100 places

à flot supplémentaires.

Le port totalisera 300 places sur le lac.

200 places

dans un port à sec.

À la place des hangars de stockage du site des Mottets.

1 cale

de mise à l'eau publique.

Elle permettra de délester celles du Bourget-du-Lac et du petit port d'Aix-les-Bains.



1 aire

de carénage.

Son utilisation sera mutualisée entre les bateaux à passagers et les plaisanciers.

1400 personnes

inscrites sur liste d'attente.

En moyenne, 30 places sont attribuées chaque année ; certains patientent depuis plus de 10 ans.

LE DOSSIER

PRÉSERVATION DE L'EAU

Grand Lac sur le pont



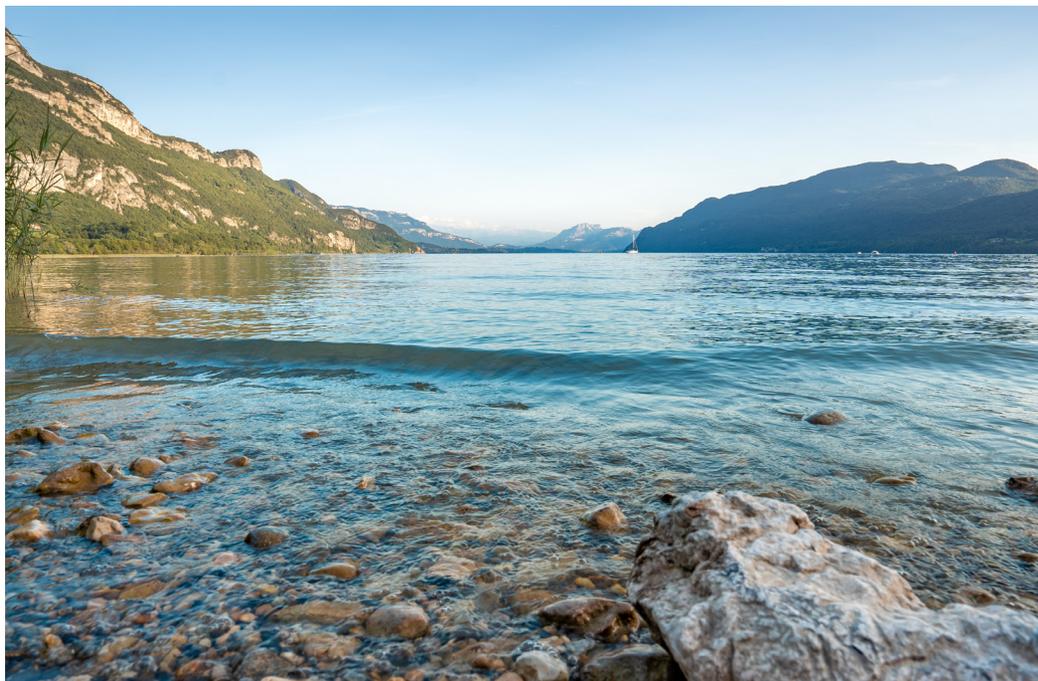
Disposera-t-on, à l'avenir, d'autant d'eau potable à un tarif abordable ? Une question légitime, en ces temps de réchauffement climatique, qui réclame dès maintenant une prise en compte sérieuse de la gestion de l'eau.

LE DOSSIER

La préservation de l'eau, aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif, est une mission confiée à Grand Lac pour les communes de l'agglomération. « Il est indispensable qu'une prise de conscience collective émerge, explique Magali Pinson, responsable du service Eau potable de Grand Lac. Cette ressource est si précieuse : nous nous devons d'agir en mettant en œuvre des mesures afin de la préserver et de l'économiser, mais également de mieux la répartir sur notre territoire. »

Desservir l'ensemble du territoire

Des aménagements conséquents sont actuellement réalisés afin de minimiser l'utilisation des ressources gravitaires des communes du Pied du Revard et du Massif de l'Epine et, par voie de conséquence, d'améliorer l'état écologique des cours d'eau. Comment ? En « remontant » l'eau du lac sur la colline de Corsuet, où seront créés deux nouveaux réservoirs. Une conduite de 7 km de long va permettre de transporter l'eau jusqu'aux communes de Drumettaz-Clarafond et de Viviers-du-Lac puis, à terme, vers le Bourget-du-Lac. Les travaux de ce projet « Barreau Est » devraient se terminer en 2026, pour un montant de 14 millions d'euros. Parallèlement, Grand Lac recherche des solutions pour sécuriser et diversifier la ressource disponible sur le territoire. C'est le cas, par exemple en Chautagne, avec la nappe d'accompagnement du Rhône : cette ressource stratégique de grande capacité permettrait de consolider celles de l'Albanais Savoyard et Haut Savoyard.



Une eau à la qualité remarquable

Du point de vue qualitatif, l'eau présente dans le lac du Bourget n'a jamais été aussi propre. La galerie du lac du Bourget, qui rejoint le Rhône à La Balme afin de rejeter les eaux usées traitées des stations d'épuration d'Aix-les-Bains, du Bourget-du-Lac et de Chambéry, participe à cette réalité. C'est également le fruit de la mobilisation des équipes de Grand Lac qui doivent gérer les nouvelles problématiques rencontrées. Ainsi, l'usine d'eau potable de Mémard devra être réhabilitée dans les années à venir afin de traiter les cyanobactéries et les moules Quagga, invasives pour les installations en place. Enfin, au quotidien, Grand Lac met tout en œuvre pour améliorer et adapter son patrimoine : stations d'épuration agrandies, réhabilitation des ouvrages, renouvellement des réseaux d'eau et réparation des fuites. En effet, avec 65,3 % de rendements, le réseau d'eau potable d'Aix-les-Bains présente un bilan qui s'améliore (56,9 % en 2010), mais qui reste insuffisant. En étroite collaboration avec la Ville, les techniciens de Grand Lac travaillent sans relâche pour améliorer le réseau. De manière préventive, des réducteurs de pression sont installés

aux points où celle-ci est excessive, engendrant un vieillissement prématuré des canalisations. ▲



2021 EN CHIFFRES

- 6,4 millions de m³ d'eau distribués
- 913 km de réseau
- 207 fuites réparées (3 millions d'euros engagés chaque année jusqu'en 2035)
- 194 branchements renouvelés (dont 32 en plomb)
- 57 sources, dont 50 captages d'eau gravitaire, 5 puits dans différentes nappes et 2 prises d'eau dans le lac
- 98 réservoirs
- 43 stations de pompage
- 2 unités de production d'eau potable
- 55 stations de traitement



Scannez-moi
pour découvrir
le projet Barreau Est

▼ Station de pompage de Mémard, Aix-les-Bains



inter view



Robert Aguetz

Maire de Viviers-du-Lac

Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

La gestion de l'eau potable revient désormais à Grand Lac. Qu'est-ce que cela change ?

En transférant la gestion à l'échelle intercommunale, les communes gagnent en solidarité, en clarté et en capacité d'actions.

En 2024, l'autonomie sera complète pour Grand Lac, qui sera en charge de la relation clientèle de l'ensemble des communes, avec une convergence des tarifs de l'eau prévue pour 2027. Cette nouvelle gouvernance nous permet d'être plus réactifs.

« Des mesures afin de remédier au changement climatique »

Comment votre commune perçoit-elle les effets du réchauffement climatique ?

Viviers-du-Lac, comme les autres communes du secteur, voit les ressources en eau s'affaiblir, notamment en période de sécheresse. Heureusement, nous engageons depuis plusieurs années des mesures afin d'y remédier. C'est le cas du projet « Barreau Est », bientôt suivi du « Barreau Sud », qui couvrira les besoins jusqu'à Voglans.

Quelles réponses apportez-vous aux habitants ?

Les habitants de nos territoires se montrent évidemment soucieux face au changement climatique. Conformément aux recommandations de l'opération « Eau climat, on agit » du Cisalb⁽¹⁾, nous mettons en œuvre des bonnes pratiques qui reçoivent un écho positif : utilisation réduite du goudron, espaces verts gérés de manière responsable, toits-terrasses végétalisés ou gestion des eaux pluviales à la parcelle.

⁽¹⁾ Cisalb : Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget

Structurer la lutte contre les inondations

Afin d'améliorer la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, cette compétence (GEMAPI) est pilotée, depuis 2018, à l'échelle, non pas du territoire administratif de Grand Lac, mais au niveau des trois bassins versants de l'agglomération (lac du Bourget, Rhône, Chéran). Avec des investissements à la hauteur des enjeux de sécurité publique et environnementaux.



« La GEMAPI aide à structurer les actions et à mutualiser les moyens, explique Christophe Touzeau, coordonnateur de GEMAPI pour Grand Lac. Aux syndicats de rivières antérieurement présents pour ces missions succèdent aujourd'hui trois structures du territoire de Grand Lac : Cisalb pour le lac du Bourget, SHR pour la Chautagne et le Smiac pour le Chéran⁽¹⁾. Il y a une vraie prise de conscience des changements climatiques, avec des sécheresses plus fréquentes et des pluies importantes, augmentant les risques. Nous sommes donc mieux organisés pour y répondre. »

Que dit la loi ?

La compétence GEMAPI regroupe plusieurs missions définies par le Code de l'environnement, parmi lesquelles :

- l'aménagement de bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès ;
- la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ;

- la défense contre les inondations ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines...

Se grouper pour mieux agir

Elle accélère les investissements et l'obtention de subventions. Elle contribue à mutualiser le pilotage entre les différents territoires qui, jusqu'ici, pouvaient avoir des intérêts contradictoires freinant les prises de décision. Ainsi, il est plus aisé de définir le niveau de sûreté souhaité et d'engager les travaux en fonction. Pour Grand Lac, les principales décisions concernent des reprises de digues. Des bassins de rétentions, comme celui du Combo près de Mouxy, ont aussi vu le jour. La protection de la biodiversité est également au cœur du dispositif, avec par exemple la renaturation du Tillet. « Nous redonnons sa dimension écologique au cours d'eau et ses alentours, en l'intégrant au mieux à l'évolution de l'urbanisme, relate

Christophe Touzeau. Une action concrète qui, en plus, participe à la réduction des risques d'inondation. »▲

⁽¹⁾ Cisalb : Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget ; SHR : Syndicat du Haut-Rhône ; Smiac : Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran.

En chiffres

Pour faire face aux investissements nécessaires, au regard du niveau de sûreté souhaité, un fonds GEMAPI a été instauré sur le territoire en 2022. Il va permettre de financer à hauteur de 8,3 millions d'euros les 17 millions d'euros de travaux prévus d'ici fin 2026, le delta provenant de subventions. A titre d'illustration :

- 7,5 millions euros d'ici 2024 pour les digues de la partie aval de la Leysse.
- 2,9 millions euros (2024-2025) pour la digue du Picolet.
- 200 000 euros pour la restauration du Tillet.

L'art au service de la prévention

Porté par l'agence Bipolar, le projet « Code Source » prend le pari de sensibiliser les habitants riverains du Haut-Rhône aux risques d'inondations dans un contexte de changement climatique et d'urgence environnementale à travers des propositions artistiques. Le travail engagé par les créateurs sonores, plasticiens, musiciens, vidéastes... auprès des habitants, dont des écoliers et des collégiens appelés à témoigner, aboutira à une exposition-événement présentée sur les berges à Vions du 16 au 18 septembre.

L'objectif de cette approche pluridisciplinaire est de « mobiliser les sens, la part émotionnelle du spectateur afin d'aiguiser durablement sa perception du fleuve et des risques d'inondation. »

La communauté d'agglomération Grand Lac et les communes de Vions, Ruffieux, Chindrieux et Serrières-en-Chautagne figurent parmi les nombreux partenaires du projet.



BIG TORRENT - Sub Aqua sieste sonore - Braquage sonore



Sensibiliser par l'image

Depuis le mois de mai, des totems accueillent les visiteurs sur les principaux sites touristiques du lac du Bourget. Sur les plages, le long des pistes cyclables, au pied d'établissements, ces repères imaginés par le Cisalb (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget) rappellent les grandes crues ayant marqué le territoire. Il faut parfois lever le bras pour atteindre le niveau de l'eau d'alors. Aussi impressionnantes, les photos d'époque participent à la sensibilisation.

inter view



Jean-François Braissand

Maire d'Entrelacs

Vice-président en charge de la GEMAPI

Comment l'arrivée de GEMAPI a-t-elle changé votre approche ?

La mise en place de GEMAPI a permis de gagner en cohérence dans nos interventions sur le territoire. La coordination des opérations s'effectue désormais sur l'ensemble des cours d'eau et non plus mairie par mairie.

Comment cela s'est-il concrétisé jusqu'ici ?

Les travaux concernent le renforcement des digues sur les sites où des risques d'inondation sont identifiés ou encore la création et le redimensionnement de bassins de rétention.

Pour la partie GEMAPI, plus spécifiquement dédiée à la protection de la biodiversité, nous effectuons des opérations de renaturation des cours d'eau.

« La GEMAPI a permis de gagner en cohérence »

Quelles mesures concernent directement les particuliers ?

Nous prévoyons d'accompagner les propriétaires de logements potentiellement exposés au risque inondation là où une solution collective n'est pas adaptée. Un conseiller spécialisé peut venir à leur domicile afin de prodiguer des conseils de travaux à effectuer, comme le fait de surélever les prises électriques. Ces aménagements peuvent ensuite être subventionnés à hauteur de 80 % de leur montant.

A nighttime photograph of a construction site. In the foreground, there are workers in orange safety gear and hard hats. In the background, there are large pieces of machinery, including a yellow excavator and a blue machine, illuminated by bright work lights. The scene is set against a dark sky with some red and blue lights visible in the upper part of the frame.

VIVIERS-DU-LAC

La sécurité routière comme objectif

Sans train, la route plus sûre

Débutés durant l'automne 2021, les travaux pour la suppression du passage à niveau n°18 de Viviers-du-Lac ont passé un cap décisif au mois de mai 2022.

En quatre nuits, les entreprises mobilisées par SNCF Réseau ont installé deux ponts-rails sous la voie ferrée. Cette impressionnante mise en place ouvre la voie aux travaux d'aménagement de la partie routière du chantier. Avant la fin de l'année, la déviation évitant de traverser les voies sera ouverte à la circulation. La suppression du passage à niveau est associée à la création d'un cheminement sécurisé pour les cyclistes, les piétons et les personnes en situation de handicap, d'aires de stationnement, d'un nouveau giratoire et du réaménagement de la halle ferroviaire.

Grand Lac finance à hauteur de 10,5 % ce chantier, estimé à 12 millions d'euros. Les autres contributeurs sont l'Etat (50 %), la Région et le Département, chacun à hauteur de 18,25 %, et la Commune (3 %). SNCF Réseau est intervenu lors de la phase d'étude.

Scannez-moi
pour découvrir
le timelapse des travaux



if



TERRITOIRE EN MOUVEMENT

PLUi de Chautagne

Imaginer l'espace dans le temps

En définissant les règles de construction et d'occupation des sols pour les dix prochaines années, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Chautagne veut avant tout préserver la qualité de vie des habitants.

Avant son aspect réglementaire, il faut souligner le caractère d'anticipation du PLUi. Commun aux municipalités de Chanaz, Chindrieux, Conjux, Motz, Saint-Pierre-de-Curtille, Ruffieux, Serrières-en-Chautagne et Vions, il programme le développement du territoire à l'horizon 2030. Pour cela, il intègre les enjeux démographiques, environnementaux et économiques, en veillant à préserver les équilibres entre milieux naturels, agricoles et urbains. Le PLUi imagine le territoire de demain, à quoi il doit ressembler, quels sont les espaces à protéger et comment vont s'étendre les communes.

Quatre années de travail collectif

Les élus des communes, avec l'appui de la communauté d'agglomération

Grand Lac, travaillent à l'élaboration de ce PLUi depuis 2016. Il est le fruit d'accords entre les volontés des habitants, de l'Etat, de la Chambre d'agriculture et des associations protectrices de l'environnement. Très encadrée, l'élaboration de ce document a été jalonnée de différentes étapes, dont des réunions et des enquêtes publiques afin de construire un projet en adéquation avec les attentes du plus grand nombre.

Un outil concret au service des usagers

Le PLUi est décliné en un document graphique qui délimite différentes zones (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières) et indique si elles ont vocation à être construites, ainsi que le type de bâtiments pouvant s'y implanter (maisons individuelles

ou logements collectifs, entreprises, commerces...).

Il fixe ensuite les règles qui s'appliquent en déterminant par exemple les distances entre les édifices, la hauteur, l'emprise au sol, les voies d'accès.

Afin de conseiller au mieux les habitants dans leur projet, le service urbanisme tient régulièrement des permanences dans les mairies des communes de Chautagne et au siège de Grand Lac.

Pour connaître l'ensemble des dispositions, chacun peut consulter le PLUi sur www.grand-lac.fr

Un rôle de médiateur

Pour Thibaut Guigue, Vice-président de Grand Lac en charge de l'urbanisme et de l'habitat : « *Grand Lac a joué son rôle de médiateur dans ce projet et je me réjouis que l'ensemble des acteurs y adhèrent unanimement, car l'on se devait de mettre en œuvre les éléments d'urbanisme qui préservent l'environnement remarquable de Chautagne* ».



Cultiver le plaisir à tout âge

Jardiner et cuisiner en EHPAD devient possible. Plusieurs initiatives sont menées afin que les résidents renouent avec ces activités qu'ils aimaient pratiquer... Ou se découvrent une nouvelle passion !



Dans le cadre de l'appel à projets «Alimentation, plaisir et sens pour les résidents en EHPAD», initié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les établissements Les Fontanettes à Chindrieux et Les Grillons à Aix-les-Bains ont chacun créé un jardin thérapeutique. « Les services de Grand Lac ont installé des bacs surélevés pour que nos séniors cultivent fleurs, fruits, légumes et plantes aromatiques dans les meilleures conditions », précise Sébastien Billon-Galland, directeur de l'EHPAD Les Grillons.

Au quotidien, les séniors prennent soin des plantations et, tous les quinze jours, une animatrice de l'association ANIS Etoilé, spécialisée dans les questions de l'alimentation, intervient. Le matin, elle travaille avec les résidents dans le jardin ; l'après-midi, elle propose un atelier culinaire durant lequel ils préparent et dégustent des plats qu'ils ont choisis.

Mettre les sens en éveil

Les sons extérieurs, la vue des fleurs et de leurs couleurs, l'odeur des herbes aromatiques, le toucher

de la terre et, bien sûr, le goût des fruits et légumes apportent à la fois apaisement et stimulation, tant sur le plan émotionnel que sensoriel. « Les sens enregistrent des réminiscences, y compris chez les personnes souffrant de troubles cognitifs importants, constate Géraldine Mollard, directrice de l'EHPAD Les Fontanettes. Nous cherchons à les utiliser pour stimuler la mémoire, en donnant par exemple une feuille de basilic aux résidents et en leur demandant de retrouver la plante dont il s'agit. »

Vertus de la verdure

« Les bienfaits procurés par le jardinage sont nombreux, poursuit Danièle Beaux-Speyser, Vice-présidente en charge des solidarités. Cela génère plus d'interactions entre nos résidents, car beaucoup avaient l'habitude de jardiner, alors ils se donnent des conseils et évoquent leurs souvenirs. Voir le potager évoluer leur permet aussi de se repérer dans le temps et cueillir quelques fraises, tomates ou salades reste une belle source de fierté. »▲

Création d'une cuisine partagée

Situé au sein de l'EHPAD Les Grillons, cet espace "de faire ensemble" et de rencontre autour de la cuisine et de l'alimentation s'adressera aux résidents, mais aussi aux habitants du quartier, publics accompagnés par les services sociaux, associations de solidarité ou de jeunesse, acteurs du handicap ou de la gérontologie. Il ouvrira en 2023.

GRAND LAC AU SERVICE de l'économie de proximité

ENTREPRENEURIAT
POUR TOUS

bpifrance
SERVIR L'UNICAT

Le service Economie de Grand Lac est particulièrement présent auprès des entreprises du territoire. En 2022, il célèbre le 10^e anniversaire du dispositif CitésLab et prépare un plan d'action pour soutenir le développement notamment des Très Petites Entreprises, et des entreprises artisanales et commerciales.



REPORTAGE

Né en 2021, le service Economie de Grand Lac se positionne sur l'économie de proximité. Il conseille les futurs entrepreneurs tout comme les dirigeants de sociétés, les commerçants, les artisans et les professions libérales, pour les moins chahutés par la crise de la Covid-19 et ses conséquences économiques et sociales.

« Les missions du service Economie de Grand Lac sont complémentaires de celles de Chambéry-Grand Lac Economie. Nous travaillons en lien étroit », explique Sébastien Baboulaz, responsable du service Economie de Grand Lac.

Créé en 2017, Chambéry-Grand Lac Economie (CGLE) est, pour sa part, l'outil de développement économique

des agglomérations Grand Chambéry et Grand Lac. Présidé par Marie-Pierre Montoro-Sadoux, première adjointe au maire d'Aix-les-Bains, Vice-présidente de Grand Lac, il a pour missions principales l'aménagement et la commercialisation de la trentaine de zones d'activités des deux territoires.

La nécessité d'un service spécifique

« CGLE se positionne sur les entreprises à fort potentiel d'emplois. Le service Economie de Grand Lac, en cohérence avec le travail effectué depuis dix ans avec CitésLab, accompagne les TPE, l'artisanat et le commerce. Pendant la crise de la Covid-19, les dirigeants d'entreprise avaient besoin d'être informés, d'être conseillés. La nécessité d'un service spécifique est

devenue une évidence », rappelle Sébastien Baboulaz.

Depuis sa création, le service se montre très réactif aux demandes et évolue au rythme de l'économie locale. Le développement économique du territoire passe en effet par une mobilisation de l'ensemble des interlocuteurs habituels des entrepreneurs, institutionnels, associatifs ou privés. Engagé durant le printemps dernier, le diagnostic commandé aux partenaires que sont la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Savoie aboutira à un plan d'action conçu au plus près des attentes des entrepreneurs, en termes d'informations, d'accompagnements, de formations, d'implantations, etc. ▲

+ d'infos : 04 79 63 86 86

CitésLab a 10 ans

En 2012, l'agglomération d'Aix-les-Bains a été la première dans les Alpes à adopter CitésLab, dispositif de détection et d'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise. En dix ans, le fonctionnement a évolué mais les missions demeurent, notamment en direction des personnes sans emploi souhaitant entreprendre.

« Il y a eu un effet Covid-19. Nombreux sont ceux qui ont passé le cap de l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, plus de 50 % des personnes accueillies sont au stade de l'idée, contre environ 10 % en 2012. En dix ans, le dispositif a permis la création de près de 800 entreprises (1 000 nouveaux emplois), avec un taux de survie de 96 % à 5 ans », détaille Sébastien Baboulaz, responsable du projet CitésLab depuis son lancement.

L'accompagnement de CitésLab permet de tester et d'affiner le projet, avant un contact direct avec les partenaires de la création d'entreprise (chambres consulaires, associations d'experts, couveuses, professionnels du droit et du chiffre...).▲

www.grand-lac.fr
www.citeslab.fr



Etat des lieux

Les chiffres (évolution 2017-2021)

- + 34 % de nouvelles entreprises (TPE de moins de 10 salariés)
- + 5 % d'emplois salariés
- 52 % des TPE ont moins de 3 ans
- 40 % de l'activité sont liés aux services à l'entreprise
- 66 % des entreprises ont une activité de proximité

Les attentes

- 50 % des entreprises sont à la recherche de locaux
- 43 % des entreprises envisagent d'augmenter leurs effectifs
- 55 % des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement, de développement sur internet, d'adaptation aux nouvelles habitudes de consommation.

Sources :

CCI Savoie, CMA Savoie et Insee pour la période 2017-2021.
410 entreprises ont répondu au questionnaire (15 % de participation).

entretien



Marie-Pierre Montoro-Sadoux,
Vice-présidente en charge de l'économie et du numérique,
Présidente de Chambéry-Grand Lac Economie

Quelle est l'originalité de l'étude commandée à la CCI et à la CMA Savoie ?

Il s'agit d'un partenariat inédit en Auvergne-Rhône-Alpes. Au-delà du caractère innovant, le travail mené auprès des chefs d'entreprise répond à un réel besoin. Les données dataient de 2017 et nous avons traversé la crise de la Covid-19. C'était le bon moment pour remettre à jour nos connaissances.

Quels sont les enseignements de cette étude ?

Plus de la moitié des entreprises ont été créées il y a moins de trois ans. Sachant que la troisième et la cinquième année sont importantes, voire fatidiques, nous devons connaître les besoins et savoir comment les accompagner encore mieux. Plus de 60 % des dirigeants souhaitent rencontrer les élus du territoire. C'est également une surprise. Nous aurons à imaginer des temps de rencontre et d'échange.

Quel est le calendrier du plan d'action à venir ?

Nous allons dresser un état des lieux des structures proposant déjà des accompagnements sur les besoins exprimés. Ensuite, nous travaillerons sur deux ou trois axes prioritaires pour proposer des actions dès le début de l'année 2023.

Réalisations Grand Lac



Retour en images sur les réalisations et les manifestations de Grand Lac.

1. Mardi 3 mai, le Centre intercommunal d'action sociale de Grand Lac organisait, en partenariat avec Pôle emploi, la 3^e édition du Forum de l'emploi médico-social. Chaque année, de nombreux postes sont à pourvoir (aides à domicile, aides-soignantes, infirmières, psychologues, animateurs en gérontologie, livreurs de repas...).

RETOUR EN IMAGES



2. Tracé jusqu'aux étangs de Crosagny, le sentier des marais d'Albens bénéficie d'une extension, inaugurée le 4 juin, et de différents aménagements (nouveau départ, création d'une mare forestière, mobilier, panneaux d'interprétation...). Les travaux (152 000 euros) ont été cofinancés par Grand Lac, Entrelacs, l'Office national des forêts, la Région et le Département, qui lui a attribué le label Promenade Confort.



2. Lundi 4 juillet, Grand Lac a officiellement lancé son nouveau réseau de bus - Ondéa Grand Lac : des bus plus souvent, plus tôt le matin, plus tard le soir. Pour compléter les lignes régulières, Mobéa, service de transport à la demande, utilise les arrêts de bus scolaires pour rapprocher les habitants des secteurs ruraux des pôles urbains. Les bus arborent de nouvelles couleurs et les outils sont modernisés (site internet, application numérique, paiement sans contact...).

+ d'infos : www.ondeagrandlac.fr

«Beaucoup de décisions concernent l'environnement»

MARIE-CLAIRE BARBIER, VICE-PRÉSIDENTE DE GRAND LAC EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT, DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DU LAC.

Marie-Claire Barbier a grandi à Lyon mais passait le plus de temps possible dans la maison familiale de Chindrieux. Jeune adulte, elle s'est installée en Chautagne. Pour le magazine de Grand Lac, elle lève le voile sur sa relation avec le territoire.

«**J**e me suis toujours sentie bien à Chindrieux. Nous vivions en semaine à Lyon, où mes parents travaillaient, mais nous passions le reste de notre temps à Chindrieux d'où mon père est originaire. Chaque dimanche soir, je trouvais la route du retour vraiment très longue. J'ai su très tôt que je construirai ma vie ici », raconte-t-elle. Encore étudiante, Marie-Claire Barbier est de plus en plus souvent en Chautagne. Très vite, elle s'implique dans la vie associative. Le maire de l'époque la sollicite pour intégrer le conseil municipal. Elle refuse une première fois et accepte six ans plus tard, en 2008.

« Je suis issue de la société civile. Je n'avais pas cette ambition politique », souligne-t-elle. Quelques mois après les élections, la disparition subite de son prédécesseur, Noël Girard-Abry, la propulse en première ligne. Elle est élue maire en janvier 2009.

Le temps file, mais sa philosophie ne change pas : « Il faut passer du temps pour faire au mieux pour la collectivité, au sein d'un collectif, qu'il s'agisse du conseil municipal ou de la communauté d'agglomération Grand Lac. Je me suis toujours attachée à promouvoir un développement homogène à l'échelon communal ou intercommunal. Dans tous les cas, il faut être pragmatique et que l'argent disponible soit utile. » Vice-présidente de Grand Lac en

charge du climat, de la transition énergétique, de l'environnement et du lac, Marie-Claire Barbier a appris à « zoomer et à dézoomer, pour se placer à la bonne échelle. L'enjeu du climat est planétaire, mais nous devons prendre notre part dans l'effort, en tant que collectivité et pour aider les habitants à faire face à la situation. Au sein de Grand Lac, beaucoup de décisions concernent l'environnement. Quand il est question de mobilité, de gestion de l'eau potable, d'agriculture... la volonté des élus est de préserver un cadre de vie où il fait bon vivre et d'anticiper le fait que de plus en plus de gens ont envie d'y vivre. »

« Me promener dans les marais de Chautagne »

Malgré ses mandats publics, Marie-Claire Barbier a fait le choix de conserver une activité professionnelle. De fait, les moments de calme sont rares. « Quand je rentre, j'ai d'abord le besoin de me poser en prenant un thé. Mon petit plaisir est de partir me promener dans les marais de Chautagne, à pied ou en vélo, avec mon mari, accompagnés de notre chien. »▲



Marie-Claire Barbier a été élue conseillère municipale de Chindrieux en 2008. Quelques mois plus tard, elle devenait maire. Outre son mandat de Vice-présidente de Grand Lac, elle est également présidente du Cisalb (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget) et Vice-présidente du Conseil départemental de la Savoie, en charge du développement durable, du climat, de l'énergie, ainsi que de l'enseignement supérieur/recherche.

Au Pays de Ju, les livres revivent

JUSTINE LABBE, LE MONTCEL

Justine Labbe a créé, à partir d'une passion réconfortante, une entreprise artisanale. Elle est l'une des rares en France à pratiquer le « book folding », un art étonnant dont l'objectif est de transformer les livres en objets de décoration, par pliage des pages.

« Pourquoi condamner un livre à rester fermé ? »



Uniques, les sculptures nées « au Pays de Ju » offrent une seconde vie aux livres utilisés et beaucoup de plénitude à leur créatrice. Née en Normandie, Justine Labbe a toujours rêvé de vivre à la montagne. Elle a d'abord travaillé en altitude, à La Plagne et aux Arcs, avant qu'un drame personnel l'incite à s'installer sur les hauteurs du lac du Bourget, au Montcel. « *J'ai la vue sur le lac du Bourget. En hiver, nous sommes au-dessus de la mer de nuages et quand il neige, ma fille fait de la luge* », raconte la jeune maman, que la montagne, la nature et les animaux inspirent beaucoup. D'abord abordé comme une thérapie personnelle et apaisante, le « book folding » est devenu l'activité principale de Justine Labbe, dont l'entreprise « Au Pays de Ju » est inscrite au répertoire des métiers d'art de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Savoie (CMA). Chaque année, plus de 50 livres pliés donnent naissance à des sculptures uniques. Ici un cœur, là un mot, ailleurs une montagne, une tête ou une silhouette d'animal, la croix de Savoie, un objet, un logo... Chaque sujet raconte une nouvelle histoire.

« *Plus il y a de détails, plus il faut de pages. Je chine, je récupère des livres usagés et je les sélectionne par taille, par épaisseur. Pourquoi condamner un livre à rester fermé quand on l'a lu ?* », interroge Justine Labbe. Elle aime, aussi, faire des clin d'œil au titre initial de l'ouvrage. Ainsi, un cadeau pour de jeunes mariés est né du pliage des *Liaisons dangereuses*.

Après des années d'emploi salarié, Justine Labbe a préparé la création de son entreprise durant la crise de la Covid-19. « Au Pays de Ju » est né en juillet 2020, après un long temps de préparation dans le cadre du dispositif CitésLab de Grand Lac (lire en page 16).

« *Le premier conseil que l'on m'a donné était de ne pas me précipiter, de bien réfléchir à mon positionnement, à mes produits, car le « book folding » est une niche très peu connue* », explique la créatrice.

Quand elle ne plie pas, Justine Labbe sillonne les marchés d'artisans pour présenter ses créations et son art. Il s'agit aussi de faire vivre la marque sur internet et les réseaux sociaux. « *A 40 ans, j'avais l'impression d'être un dinosaure. L'accompagnement numérique de la CMA Savoie a été très utile et formateur. Après le service Economie de Grand Lac, c'est un puits de ressources très utile* », constate-t-elle.▲

www.aupaysdeju.com - À partir de 60 euros

Le maintien à domicile, une priorité

LAURA PROVILLE, SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Laura Proville est l'une des quatre responsables de secteur du Service d'accompagnement et d'aide à domicile du Centre intercommunal d'action sociale de Grand Lac. À ce titre, elle est le lien entre les bénéficiaires, leur famille et les services.



ACTEURS DE GRAND

Laura Proville et ses trois collègues ont pour mission l'organisation du travail des aides à domicile et des auxiliaires de vie du Centre intercommunal d'action sociale de Grand Lac (CIAS). Elles sont aussi, et surtout, « le maillon entre les familles et les intervenants pour permettre le maintien à domicile et l'autonomie des personnes âgées. Le premier visage que les familles rencontrent au CIAS », assure Laura Proville.

500 personnes âgées, vivant dans l'une des 28 communes de Grand Lac, bénéficient des services des 70 aides à domicile et auxiliaires de vie du CIAS, dont le travail est coordonné avec celui des aides-soignants, des agents de portage de repas à domicile, de téléassistance et le service de lutte contre l'isolement Accord'Age.

« Le service d'aide à domicile recrute en permanence, car le nombre de bénéficiaires augmente.

Le métier est ouvert à tous, le CIAS de Grand Lac assurant la formation et le partage de ses valeurs. Le métier n'est pas reconnu à sa juste valeur mais il est indispensable et tellement humain. Il permet à nos aînés de rester chez eux le plus longtemps possible. C'est particulièrement important dans les villages où le départ en établissement est synonyme d'éloignement », détaille Laura Proville.

Elle a rejoint le CIAS de Grand Lac en juin 2021. Depuis, la nouvelle responsable du secteur sud de Grand Lac va de découverte en découverte. « Chacune d'entre nous a en charge un secteur, mais nous travaillons en équipe, pour échanger des informations et pour assurer le bon fonctionnement du service en cas d'absence ou de congés. Mon secteur est impressionnant. Presque chaque jour, l'une de mes visites m'offre une belle vue sur le lac. Ce cadre de travail est vraiment chouette et chacune d'entre nous assure que son secteur est le plus beau ! », s'amuse Laura Proville.

L'engouement du propos ne peut masquer les enjeux de la mission. En cas d'absence du bénéficiaire à son domicile au moment de la visite, un protocole strict est mis en place pour le retrouver. « À Aix-les-Bains, il arrive souvent que les personnes âgées oublient l'heure de passage de l'aide à domicile car elles sont en ville, au marché. Dans les villages, c'est le jardin qui les accapare, mais dans tous les cas nous menons les investigations tant que le doute n'est pas levé. C'est une question de sécurité », assure Laura Proville. ▲

Vous souhaitez rejoindre le CIAS sad@cias-grandlac.fr

« Un métier indispensable et tellement humain »

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT pour tous

Située 1 500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains, à côté du siège de Grand Lac, la Maison de Justice et du Droit (MJD) accueille chaque mois des permanences gratuites d'avocats, huissiers, notaires, etc. et d'associations (information logement, aide aux victimes, droit des femmes et des familles...). Vous avez besoin de conseils sur une question juridique ? La MJD vous indiquera la marche à suivre.

+ d'infos : 04 79 34 00 53
mjd-aix-les-bains@justice.fr

Grand Lac guichet vers le Fonds de Chaleur



**FONDS
CHALEUR**
EXPERTISE ET FINANCEMENT

Le Fonds Chaleur est un dispositif de soutien au développement de la production de chaleur renouvelable dans les copropriétés, les entreprises et les collectivités. Grand Lac devient votre interlocuteur pour l'élaboration des dossiers du territoire (subvention des études et des investissements). Les projets éligibles, de toute taille, concernent le solaire thermique, la géothermie, les énergies de récupération, la valorisation de la biomasse, les réseaux de chaleur, etc. + d'infos : m.pirot@grand-lac.fr

6 décembre

Soirée de présentation
du projet de territoire

+ d'infos www.inventonsgrandlac.fr



JE RÉNOVE avec Grand Lac

Grand Lac a engagé un ambitieux programme de rénovation thermique de l'habitat privé. Pour répondre aux enjeux climatiques et de l'autonomie énergétique, le programme Je Rénove Grand Lac, doté d'un budget de près de 4 millions d'euros sur 4 ans, propose des conseils, des visites, des diagnostics des logements et un suivi des dossiers pour favoriser des rénovations performantes et réduire drastiquement les déperditions (toiture 30 %, murs 25 %, fenêtres 10-15 %).

+ d'infos : 04 56 11 99 00 - info@faire73.fr



GRAND LAC À VOTRE ÉCOUTE



Siège administratif
de la Communauté d'Agglomération
1500 boulevard Lepic – BP 610
73106 AIX-LES-BAINS Cedex

🕒 Accueil du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
☎️ Tél. : 04 79 35 00 51

Suivez-nous !

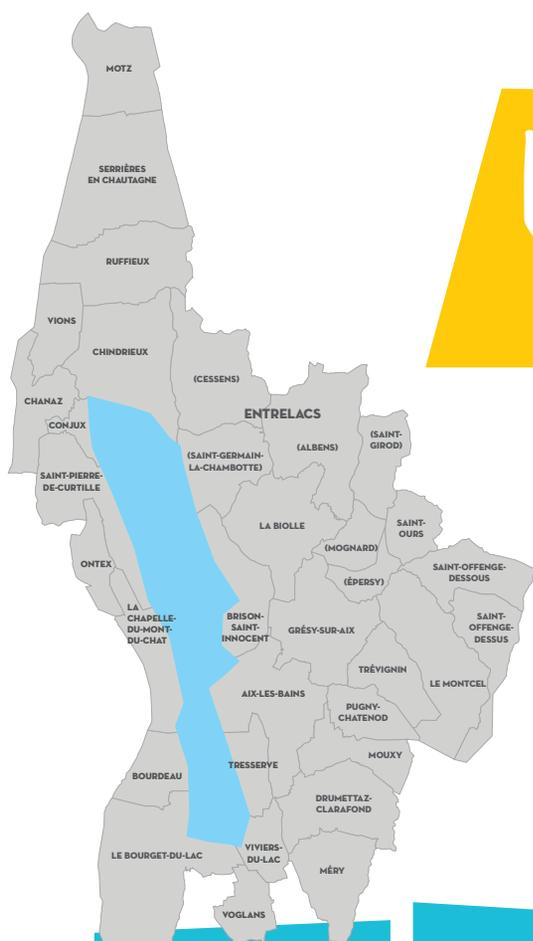


Flashez-moi !



www.grand-lac.fr

Les compétences DE GRAND LAC



Grand Lac est une communauté d'agglomération issue de la fusion de trois communautés de communes. Les 28 communes du territoire sont réparties sur le pourtour du Lac du Bourget, sur la Chautagne et l'Albanais.

78 417

HABITANTS

répartis sur
28 communes

34 834

HECTARES

soit 6% de la
superficie de la
Savoie

113

MILLIONS

budget 2022

450

AGENTS

œuvrant pour
31 services

LES 3 DOMAINES D'INTERVENTION DE GRAND LAC :

LES SERVICES À LA POPULATION

**Ce sont les services de
votre vie quotidienne :**

- > le traitement des déchets,
- > le transport urbain,
- > la gestion de l'eau (eau potable, eaux usées, eaux pluviales),
- > les ports et les plages,
- > les équipements sportifs d'intérêt communautaire (Aqualac, gymnases),
- > les services du CIAS dédiés aux personnes âgées (portage de repas,

services de soins à domicile, EHPAD...)

- > les maisons France Services d'Albens et de Ruffieux.

L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- > l'urbanisme,
- > l'habitat,
- > l'aménagement touristique et agricole,
- > les actions de politique de la ville œuvrant pour la prévention de la délinquance, l'emploi et l'insertion.
- > le développement économique a été confié en

partie à CGLE (Chambéry Grand Lac Economie); le dispositif CitésLab Grand Lac accompagne quant à lui les porteurs de projets.

- > l'OTI (Office du Tourisme Intercommunal) a pour mission d'assurer la promotion touristique du territoire.

L'ENVIRONNEMENT

- > coordination de la transition énergétique au travers du Plan Climat (PCAET) et de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS),
- > acteur de l'économie circulaire grâce à la

prévention autour de la question des déchets.

- > la protection des cours d'eau, la prévention des inondations, la préservation des zones humides et des eaux du lac ont été confiés au CISALB.

LA GOUVERNANCE

▲ Les élus

68 membres siègent au Conseil communautaire de Grand Lac. Ils ont été élus pour un mandat de 6 ans lors des élections intercommunales de 2020.



PLONGEZ au cœur d'Aqualac

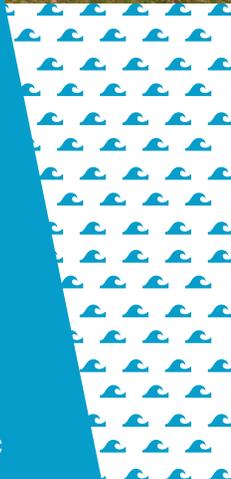
Dans un décor naturel et préservé, au pied des montagnes, nous accueillons scolaires et associations toute l'année et vous proposons de nombreuses activités : Aquabike, Aquafitness, Aquamixte, bébé nageur, cours enfants/adultes collectifs ou individuels.



Prochain évènement :
K'eau Lanta, dimanche 18 septembre à partir de 14h.

Place Daniel Rops, Aix-les-Bains
04 79 61 48 80

Suivez-nous !



www.grand-lac.fr